



# Guide du participant au Mois de l'ESS

(11<sup>ème</sup> édition novembre 2018)

## Pourquoi ce guide ?

Chaque année, de nouveaux acteurs et partenaires de l'ESS organisent une manifestation dans le cadre du Mois de l'ESS (300 en Bretagne, plus de 2000 en France en novembre 2017). Ce guide a pour objectif de transmettre les informations nécessaires pour participer à la prochaine édition.



## Objectifs du Mois de l'ESS

- L'événement porte l'ambition de permettre au grand public de **découvrir ou de mieux connaître l'ESS** en participant à une ou plusieurs manifestations organisées au même moment sur tout le territoire.
- Pour les acteurs et partenaires de l'ESS, il s'agit de **communiquer ensemble sur ce qui fait et ce que fait l'ESS** pour qu'elle soit mieux comprise et **gagne en visibilité**.

Le Mois de l'ESS a lieu en novembre et sur l'ensemble du territoire national. Ce sera la 11ème édition en novembre 2018.

## Quel rapport avec les Prix de l'ESS ?

Les Prix de l'ESS sont organisés nationalement avant l'été pour mettre en valeur les projets innovants de l'ESS. Ils sont décernés lors du lancement du Mois de l'ESS. Un prix régional est également remis depuis 2017.

## Pourquoi participer au Mois de l'ESS ?

Le nombre d'acteurs participant à l'organisation de manifestations accroît l'impact global du Mois de l'ESS et aussi celui de votre propre manifestation auprès du grand public. **Vous souhaitez promouvoir ou soutenir l'ESS ?** Participez au Mois !

## Inscrire une manifestation

Si vous êtes une organisation de l'ESS, ou acteur de son développement, vous pouvez programmer une manifestation en novembre.

- **Le sujet de votre manifestation** peut porter sur votre activité ou sur un des nombreux thèmes transversaux portés par l'ESS : engagement citoyen, création d'activité, coopération, entrepreneuriat collectif, développement durable, utilité sociale... etc. Quel que soit le thème de la manifestation, **le lien avec l'ESS doit pouvoir être fait**, dans l'objectif de permettre aux participants de découvrir ou mieux appréhender l'ESS.

Parfois, plusieurs acteurs de proximité abordent le même sujet. Dans ce cas, les pôles ESS ou la Cress vous proposeront de vous rapprocher d'autres acteurs pour, si possible, co-organiser vos manifestations afin d'obtenir un impact plus important avec un investissement moindre (mutualisation de moyens).

- **Le format de votre manifestation est libre** : porte-ouverte, atelier participatif, spectacle, débat, rencontre... Les formats inter-actifs de type portes-ouvertes, forums... ou festifs (repas, jeux, spectacles...) sont plus attractifs que les conférences-débats.

L'inscription des manifestations se fait en ligne sur un site dédié : <http://www.lemois-ess.org>. Elle est nécessaire pour figurer dans le programme du Mois de l'ESS.

## Vos outils de communication

Une fois inscrite et validée par la Cress, votre manifestation apparaît dans le programme du Mois de l'ESS qui bénéficie d'une communication nationale (site web, lancement national, partenariats presse), régionale (site web, newsletters, partenariats radios), et locale (site web, programmes papiers). Vous recevez également des outils de communication pour votre manifestation :

- Le visuel du Mois de l'ESS, décliné pour différentes utilisations - logo, signature, bandeau web, bandeau Facebook, twitter, newsletter – est à votre disposition dès l'inscription d'une manifestation.
- Une affiche réalisée pour l'édition annuelle est envoyée aux organisateurs la dernière semaine d'octobre. Vous pourrez y faire figurer votre manifestation sous la bannière Mois de l'ESS.



- Des plaquettes-programmes départementaux papier format A5 du Mois de l'ESS vous sont envoyés la dernière semaine d'octobre (nombre en fonction des participants).

Le site du national Mois permet d'accéder à une présentation de chaque manifestation inscrite au programme en opérant une sélection par date et/ou par territoire.

L'utilisation des hashtag #ESSenBretagne et #MoisESS2018 dans vos messages sur les réseaux sociaux vous permet de partager les actualités relatives à votre manifestation dans les actualités régionales et nationales du Mois.

L'actualité du Mois en Bretagne est rediffusée dans les newsletters et sur le nouveau portail de l'ESS en Bretagne, et plus localement sur les sites des pôles de développement de l'ESS.

## Communiquer sur l'événement

### Partenaires événementiels

Plusieurs événements sont organisés en novembre, dont certains sont en lien avec l'ESS. Cela se traduit concrètement par un échange de visibilité dans l'affichage des événements : festival des solidarités, semaine de la finance solidaire, semaine de l'emploi des personnes en situation de handicap. D'autres part, le Mois du Doc et le festival du film ALIMENTERRE peuvent aussi mettre à leur programme des films en lien avec l'ESS.

### Partenaires publics et ESS

La région, le département d'Ille et Vilaine et le Crédit Mutuel de Bretagne participent au financement des outils de communication régionaux (affiches, programmes).

Au-delà du concours financier, tous les acteurs publics (région, départements, pays, APCI, villes, communes...) et ESS (grands acteurs mutualistes, coopératifs et associatifs) peuvent participer à l'organisation de l'événement (mise à disposition de locaux, impression...) et/ou relayer la communication du Mois de l'ESS (affichage, newsletters, magazines...). C'est déjà le cas pour quelques-uns : Brest métropole, Rennes métropole, Saint-Brieuc Agglo, Ville de Lorient, Loudéac... et aussi la MAIF, Harmonie mutuelle, Les SCOP...

### Partenaires médias

Des partenariats sont engagés nationalement avec les journaux Alternatives Economiques et l'Humanité. Un contact est établi avec Philippe Bertrand, animateur de l'émission Carnets de Campagne sur France Inter, et cette année avec France 3.

Des partenariats sont engagés régionalement avec le journal Sans Transition ! et avec la Coordination bretonne des radios associatives (Corlab) qui regroupe 15 radios associatives bretonnes réalisant des émissions radio pendant le Mois de l'ESS. D'autres radios, non rattachées à la Corlab, réalisent régulièrement des émissions radio sur le Mois : France Bleu, COB FM...

Des échanges sont en cours pour un affichage du programme du Mois de l'ESS dans Ouest-France Info Locale. Régulièrement sollicités, les correspondants locaux des quotidiens régionaux Ouest-France et Le Télégramme couvrent le plus souvent les manifestations locales.

## Événements de lancement et remise des Prix de l'ESS

Une manifestation nationale de lancement du Mois de l'ESS se déroule à Paris en présence du Haut-commissaire à l'ESS et des acteurs nationaux. Les lauréats des 3 Prix de l'ESS y sont publiquement récompensés, associés à une présentation de 13 projets lauréats des Prix régionaux et 50 projets nominés.

En Bretagne, le 2<sup>ème</sup> Rendez-vous des acteurs de l'ESS, qui a lieu le 8 novembre, lance officiellement le Mois de l'ESS. Un prix régional de l'ESS y est décerné au meilleur projet de l'année.

Dans les pays, des manifestations de lancement du Mois et de présentation du programme local sont organisées par les pôles de l'ESS.



## Retro-planning 2018

Avant l'été	prévoyez une manifestation en novembre	La rentrée de septembre est toujours trop courte. Les manifestations co-organisées supposent du temps d'ajustement.	Idéalement, le projet doit être identifié dans les grandes lignes pour fin juin.
Avant fin septembre	inscrivez votre manifestation dans le programme du Mois	Seules les manifestations inscrites avant le 23 septembre apparaîtront dans le programme papier. Un minimum d'information est nécessaire : titre, thème, date, heure, lieu, coordonnées... Des informations complémentaires pourront être ajoutées après (images, logos...)	<a href="http://www.lemois-ess.org">http://www.lemois-ess.org</a>
En octobre	préparez vos outils de communication	Téléchargez vos supports de communication : web, réseaux sociaux, papier, newsletters... Utilisez les hashtags #MoisESS2018 et #ESSenBretagne dans vos messages sur les réseaux sociaux Envoyez un communiqué à la presse et la radio locale, Fin octobre, vous recevrez affiches et programmes papier	<a href="#">le logo et les visuels du Mois de l'ESS</a> <a href="#">le logo de l'ESS</a>  #MoisESS2018 #ESSenBretagne
Début novembre	participez à l'événement local de lancement du Mois	Présentez votre manifestation aux acteurs locaux et aux partenaires publics et découvrez le programme du Mois sur votre territoire. C'est l'occasion de rencontrer les acteurs qui s'impliquent dans le Mois de l'ESS.	Date fixée par le pôle ESS de votre territoire
Le jour de votre manifestation	présentez l'ESS	Faites le lien avec votre manifestation, affichez le Mois de l'ESS, diffusez les programmes du Mois et la plaquette de présentation de l'ESS aux participants de votre manifestation.	Supports de présentation de l'ESS
Pendant ou à la fin...	envoyez au moins une photo + un message sur les réseaux sociaux	Postez des communiqués, images et photos sur la page Facebook #ESSenBretagne, à vos médias, par courriels aux pôles ESS et à la Cress pour les actualités et newsletters.	#MoisESS2018 #ESSenBretagne
Quelques jours après...	postez les articles médias	Rediffusez articles de presse, reportages audios, vidéos... sur les réseaux sociaux ou par courriel au pôle/à la Cress.	#MoisESS2018 #ESSenBretagne
En décembre	répondez au questionnaire d'évaluation	Une enquête en ligne vous sera envoyée pour faire le bilan et rassembler vos propositions d'amélioration.	Voir le bilan 2017

